



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

**SEANCE DU
25/09/2019**

Nombre d'élus :

- en exercice : 31
- présents : 17
- procurations : 4
- Suppléants : 2
- absents : 14
- ayant pris part au vote : 23

Date de la convocation 11/09/2019

Conseil syndical du 25/09/2019

Certifiée exécutoire par :

Transmission en préfecture le :
02/10/2019

Affichage syndical le : 02/10/2019

Étaient présents : Marc GRIVEL, Max VINCENT, Michel BALAIS, Claire BELLE, Jean-Marc NOTTIN, Geneviève OBERGER, Françoise MAUPAS, Gérard DARDET, Pierre-Antoine COLLIN, Jean-Luc POIRIER, Éric MOZOYER, Isabelle CELEYRON, Anne-Laure MATHIAS, Vincent PEYTEL, Laurent MONCEL, Marcel PATIN, Bernard BOURBONNAIS, Bernard COQUET, Romuald DELABIE ;

Absents représenté(s) :	Par :
Dominique BOYER-RIVIERE	Françoise MAUPAS
Denis VERKIN	Max VINCENT
Pascal DAVID	Marcel PATIN
Nicolas POUSSINEAU	Romuald DELABIE
Corinne CARDONA	Marc GRIVEL
Bruno LASSAUSIAIE	Geneviève OBERGER
Pascal DAVID	Marcel PATIN

Étai(en)t absent(s) sans représentation : Antoine DUPERRAY, Pierre GOUVERNEYRE, Christian COLOMBO, Charles MONNERET, Gérard KECK, Jean-Michel CARON, Olivier PERROT.

Monsieur Jean-Claude GRANGE, est arrivé en cours de séance et n'a pu prendre part aux votes.

Secrétaire de Séance élu :

Anne-Laure MATHIAS

Le **mercredi 25 septembre 2019**, les membres du Conseil Syndical sont réunis, régulièrement convoqués par courriel du 11/09/2019, dans la salle du Conseil Municipal de Limonest, sous la présidence de Monsieur Max VINCENT, Président.

Délibération conseil syndical n° 2019-09-02

CONVENTION RELATIVE AU PASSAGE DU PUBLIC SUR DES CHEMINS DE RANDONNEE TRAVERSANT DES PROPRIETES PRIVEES
RAPPORTEUR : BERNARD BOURBONNAIS – VICE-PRESIDENT CHARGE DES FINANCES ET DU FONCIER

La mise en œuvre en 2017 du Plan Départemental et Métropolitain des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDMIPR) sur le territoire Plaines Monts d'Or, piloté par la Métropole de Lyon, a permis d'actualiser le réseau intercommunal géré depuis 20 ans par le SMPMO. Pour des raisons de sécurité, il est proposé de compléter ce dispositif en ouvrant un nouvel itinéraire sur une propriété privée sur la commune de Saint Cyr au Mont d'Or. Il est proposé de mettre en place une convention tripartite entre la commune de Saint Cyr au Mont d'Or, le Syndicat Mixte Plaines Mont d'Or et Monsieur Pralus Pierre-Emile propriétaire de la parcelle AD 54.

Cette convention aura pour objet de définir les modalités d'autorisation de passage, d'aménagement et d'entretien de ladite parcelle appartenant au propriétaire.

Le conseil syndical après en avoir délibéré approuve la convention proposée et autorise le Président à la signer.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Suivent au registre les signatures des membres présents.

*Copie certifiée conforme,
A Limonest, le 25/09/2019*

Max Vincent
Président

